Lutter contre le décrochage scolaire en Bac Professionnel

T. STEGMANN – Lycée de GENECH
avril 2012

Depuis plusieurs années, le lycée de Genech fait le constat qu'un nombre non négligeable d'élèves échoue dans sa formation (arrêt d'étude, échec à l'examen). Il existe une réelle difficulté à mettre certains élèves au travail. Deux causes ont été repérées par l'équipe pédagogique et seraient à l'origine de cette difficulté : des difficultés d'ordre cognitif et un manque de motivation des élèves. Ainsi et de manière progressive au fil des formations et des expérimentations, l'équipe a mis en place un dispositif d'accompagnement des élèves. L'opération pilote s'inscrit dans cette continuité. Son objectif général vise la mise en place d'un **dispositif contre le décrochage scolaire en bac professionnel.**

> ***« L'intérêt et le soutien de l'équipe pour l'opération pilote sont venus de la prise de conscience que l'enseignant n'est plus seul avec sa classe et dans sa matière, pour apporter des réponses aux problèmes rencontrés, mais qu'il y a aussi des facteurs extérieurs indépendants des pratiques pédagogiques qui influent sur la réussite d'un enseignement. »***

Un grand nombre d'enseignants et de personnels de vie scolaire se sont investis dans les différentes actions (32 personnes dont 7 personnes de la vie scolaire). Ceci a permis la formation d'un groupe d'accompagnateurs au sein de l'équipe pédagogique et éducative, qui apportent un autre regard sur l'élève, regard qui n'est plus basé sur les seuls résultats scolaires, mais aussi sur l'élève dans sa globalité et sa complexité.

Un projet autour de 2 axes principaux

Le premier axe a pour objectif d'accompagner les élèves motivés par la formation, mais qui ont des difficultés scolaires.
Le second a pour objectif de favoriser le développement de la motivation des élèves dans leur formation, par un accompagnement à la mise en projet des élèves : il s'agit de donner du sens à la formation au travers des projets individuels des élèves.

• L'accompagnement des élèves en difficultés
Cet axe s'organise en 3 volets :
– un soutien (en Français et mathématique) et une aide méthodologique (méthodes d'apprentissage, lecture d'énoncés, sophrologie, préparation orale), dont la participation est basée sur le volontariat des élèves, pour toutes les secondes professionnelles ;
– un tutorat proposé aux 2de et 1re Bac pro, à raison d'un tuteur par classe. La participation est dans un premier temps basée sur le volontariat,

elle évolue ensuite vers une obligation pour les élèves repérés en difficulté par le professeur principal ;
– un parrainage, mis en place cette année de manière expérimentale, entre des élèves de seconde et de terminales Bac pro - option aménagements paysagers.

• **Motivation des élèves et projets individuels**
Cet axe propose un travail sur la connaissance de soi et une découverte du monde professionnel :
– la connaissance de soi est proposée à toutes les classes de seconde professionnelle, et développée cette année de manière expérimentale sur une classe de 1re bac pro. Il s'agit d'amener l'élève de seconde à avoir une réflexion sur lui-même puis en 1re, de l'aider à s'approprier et valoriser ses qualités, ses talents, ses compétences ;
– la découverte du monde professionnel est proposée aux élèves de seconde et de 1re Bac pro. En partant de leurs affinités, il s'agit d'amener les élèves à découvrir le monde professionnel lié à leur spécialité par la construction d'un support numérique de communication sur les représentations corrigées des métiers. En 1re, cette action vise à accompagner et préparer à l'insertion professionnelle ou à la poursuite d'étude après le Bac pro (accompagnement à la construction du projet professionnel).

Des changements nécessaires

Changement de posture de l'équipe enseignante

Face au constat unanime de départ sur l'échec en formation, **la seule solution est d'adapter sa pratique pédagogique aux élèves.** Le risque initialement perçu de voir baisser le niveau d'exigence de l'équipe a généré de fortes inquiétudes et oblige à une remise en cause permanente des pratiques.

> ***« L'élève est davantage considéré comme une personne, avec la mise en évidence de nouveaux facteurs influant sa réussite : aspect social, cognitif, relationnel, psychologique, ses représentations sur son avenir professionnel… »***

Ces différents aspects sont maintenant pris en compte au moment des conseils de classe : le tuteur, l'enseignant de soutien ou d'aide méthodologique apportent une vision parfois différente de l'élève à l'ensemble de l'équipe pédagogique. Une amélioration dans le suivi individuel des élèves est constatée, grâce à la mise en place d'un tuteur par classe et le développement d'un partenariat entre le professeur principal et le tuteur.

Une relation de confiance se développe entre l'équipe enseignante et les élèves, basée sur l'écoute, l'absence de jugement, le regard bienveillant, mais également grâce à des actions du type connaissance de soi ou découverte du monde professionnel, où les sujets abordés sont centrés sur l'élève, visant à le valoriser.

Un partenariat avec les élèves se développe également qui, outre le fait qu'il peut désamorcer les relations conflictuelles préexistantes entre l'élève et le système scolaire, permet aux élèves de prendre conscience de l'aide que l'équipe peut leur apporter au-delà de l'image d'« évaluateur » (aide méthodologique, tuteur). Avec l'équipe, les élèves peuvent participer aux actions mises en œuvre (élaboration d'un livret qui servira de support à l'action, construction d'un petit film qui illustre l'intérêt de la démarche, …).

Le partenariat se situe également au niveau des élèves entre eux : le parrainage terminale/seconde rencontre un vif succès (15 parrains volontaires en terminale, et quasiment tous les élèves de seconde souhaitent être parrainés).

Changement d'organisation

Des créneaux horaires ont été dégagés pour réaliser les actions : tutorat, parrainage, soutien et aide méthodologique figurent dans les emplois du temps des élèves et des intervenants ; un planning des différentes actions est ensuite mis en place. Cela permet aux équipes de se réunir sur ces plages de temps pour la préparation des actions.

« Il faut noter qu'il est aussi possible aux enseignants volontaires, sur les temps d'ateliers, de réaliser d'autres activités pédagogiques (temps de liberté pédagogique). »

Pour accompagner ce changement : la professionnalisation des équipes

La professionnalisation est apparue suite à l'émergence de besoins au cours des expérimentations. La mise en place du tutorat a été l'élément déclencheur en mettant à jour des besoins relatifs à l'accompagnement des élèves en difficultés.

Ainsi la professionnalisation s'est traduite sous 2 formes : **la formation et l'apport d'un regard par des personnes ressources extérieures.**
Trois formations ont été suivies. Elles ont permis de prendre conscience de la complexité des causes pouvant expliquer l'échec scolaire et d'adapter le dispositif. Par exemple en accompagnant les jeunes dans la démarche de mise en projet : création des actions découverte du monde professionnel et connaissance de soi. Elles ont également permis d'explorer les fonctionnalités des outils numériques : ENT, portfolio avec pour objectif de choisir celui qui sera en cohérence avec les besoins et attentes.

Des conditions de réussite

Le rôle du chef de projet

• La logistique et les aspects techniques

Le chef de projet intervient à différents niveaux : il planifie les actions, met en place des équipes avec le directeur du lycée professionnel en sollicitant les différents services concernés par les actions (Vie scolaire, BDI, Responsable informatique, Service animation, Direction) ; il **organise** les réunions de travail des équipes afin de préparer les actions.

• Le contenu des actions

Le contenu se construit au cours de réunions d'équipe. Dans ce cadre, le chef de projet organise et anime les réunions, **apporte un regard extérieur, communique** afin que tout le monde puisse s'approprier les contenus, **garantit la cohérence d'ensemble du dispositif** en faisant les liens entre les différentes actions et **rend compte auprès de la direction.**

• Le relationnel ponctuel et quotidien

Le chef de projet échange avec les différents acteurs sur leur vécu, les difficultés, ce qui permet parfois de repérer un besoin de se retrouver en équipe, mais aussi de construire de nouveaux supports ou méthodes pédagogiques. Il **présente** le dispositif aux parents, aux élèves et à l'ensemble de l'équipe pédagogique. **Il écoute et implique les élèves.**

Prévoir la pérennisation du projet

Dans un premier temps, les actions, y compris la responsabilité et la coordination du tutorat, doivent être positionnées dans le plan de charge des enseignants et donc dans les emplois du temps au même titre que les matières.
Peu à peu, le chef de projet doit se retirer de sa mission de coordination en positionnant clairement les intervenants sur les actions (stabiliser les équipes) afin d'inclure leur mission dans leur plan de charge, et en formalisant les contenus et les objectifs des actions (au même titre qu'un référentiel), permettant ainsi l'appropriation par les intervenants, le transfert à de nouveaux intervenants et l'évolution des supports et contenus au même titre qu'une progression pour une matière. Ceci permet de s'adapter aux particularités des différentes spécialités professionnelles et aux profils d'élèves, mais aussi d'offrir une plus grande liberté pédagogique aux intervenants.

> *« Il faut anticiper les besoins financiers et humains (disponibilité des intervenants) pour permettre de poursuivre ces actions. »*

Maintenir la dynamique

Le chef de projet assure une dynamique d'action au sein des équipes par les réunions et la valorisation des actions : *l'optimisme est de rigueur face aux difficultés ! On concrétise les idées par des actions, on avance, on s'adapte.*

Pour maintenir cette dynamique sur la durée, il faudra permettre à l'ensemble des intervenants de mutualiser les pratiques, leurs vécus, pour faire évoluer le dispositif en même temps qu'évolueront les besoins des élèves.
Il faudra organiser des échanges avec d'autres établissements, autour du thème de l'accompagnement des élèves, et réaliser des bilans, des expertises extérieures afin d'accompagner les intervenants dans les évolutions et la construction de nouveaux contenus.

Outiller - Instrumentaliser les actions

Quelle que soit l'action mise en place, avoir des lieux adaptés aux objectifs est indispensable. Pour certaines actions, il permet aux intervenants de retirer leur « étiquette de profs », ou de disposer du matériel nécessaire à l'apprentissage (informatique, vidéoprojecteur, magazines liés aux différents champs professionnels par exemple).
Par ailleurs, l'équipe et les élèves disposent d'une boîte mél qui permet les échanges entre enseignants et élèves.

Témoignage réalisé au sein du dispositif des opérations pilotes, mis en place par la Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche du Ministère en charge de l'agriculture dans le cadre de la Rénovation de Voie Professionnelle, de 2010 à 2012.